



L'Écaille

Société des pêcheurs
amateurs du Haut-Lac de
Neuchâtel,

Yverdon et environs

Invitation à l'assemblée de printemps 2024

Vendredi 8 mars 2024

Heure 20h00 à la cabane

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée à 20:05 et liste des présences

Bonjour et bienvenue à toutes et tous, merci de signer la liste de présence et contrôler vos téléphones, adresses et adresses e-mail.

Excusés : Stéphane Guex, Jean-Claude Givel, Stéphane et Louis Baggiolini, Lionel Guichard, Olivier Jeanmonod, Anne-Christine Nocolet, Chaly Forestier, Claude-Alain Raymond, Nicole et Eric Von Siebenthal, Willy Joseph et Michël Wyss.

2. Adoption de PV de la dernière assemblée

Pv adopté à main levée, 0 contre, 0 abstention, aucune remarque.

Merci de remercier Bernard Collaud pour son travail pendant toutes ces années. Merci déjà à Damien Hippenmeyer de reprendre la rédaction des PV d'assemblées.

3. Admission-Démission-Décès- Anniversaire de fidélité

Admissions :

Pascal Lebreux,

Nadine Zellweger présentation personnelle.

Maud Jacot et Anne Christine excusées n'ont pas pu venir.

Tony SCHARER, présentation personnelle.

Jonas LIODET, présentation personnelle.

Demande de M. Dragan VUCOVIC mais absent ce soir.

Ismail EL MOVINE, présentation personnelle.

Démission : Dominique Santschi et Christian OFFERT

Décès : M. Willi Barraud Grand-papa de Kévin, plus ancien membre. 1 minute de silence demandée par le président.

Anniversaire de fidélité :

Pour 10 ans : Olivier Jeanmonod, Bernard Kurzen, Jean-Maurice Malherbe

Pour 15 ans : Yves Houst, absent

Pour 30 ans : Louis Baggiolini, absent

Pour 35 ans : Michel Sahli, présent

Pour 50 ans : Marie-Claude Pittet, absente

Pour 65 ans : Marcel Harnisch, absent

4. Rapport du président

« Chers membres de l'écaille,

Cette année 2024 a bien commencé par une ouverture où la météo a permis à plusieurs bateaux de sortir et à une assez belle pêche au retour. Trois truites, dont une de 72cm et deux brochets. Pourvu que ça dure ! Et il semble, au vu des retours que j'en ai, que plusieurs autres truites ont été prises ce début d'année. Encourageant ! Espérons que le vent et la bise trop forte ne nous empêche pas de profiter de notre beau lac afin de multiplier nos sorties et nos prises.

Les salmonidés se font de plus en plus rares dans notre lac et nos statistiques le prouvent. Seulement 3 truites prises l'an dernier lors de nos rencontres. Cette année, nous en affichons déjà 3 à l'ouverture ! Les ombles ne figurent plus dans nos stats de prises depuis 2017. Les prises de corégones sont aussi en chute libre. Seul 39 ont été pêchées l'an dernier alors que 2022 et 2021 dépassaient largement les 100 poissons... Les perches par contre ont largement fait exploser le décompte avec 1568 prises ce qui est plus de 500 en dessus des

anciens records. Les brochets avec 81 poissons sont un peu moins que 2021 et 2022, mais le 3ème meilleur résultat. Aucun silure ni sandre.

Si la météo est avec nous cette année et plus spécialement les jours de rencontre, j'encourage vivement chaque membre à y participer. N'oubliez pas que nous sommes une société de pêche ! D'autant plus, compétition mise à part que c'est l'occasion de nous retrouver nombreux à la pesée, à l'apéro et au souper. De partager nos trucs et astuces. De faire vibrer les amis avec des histoires de « la grosse qui s'est décrochée » ou d'autres souvenirs palpitants. Nos conversations, animées lors des soupers ont refait maintes fois l'histoire de la pêche !

Je profite de cette assemblée pour remercier les membres qui s'investissent pour l'écaille. Que ce soit lors de nos rencontres, mais encore plus particulièrement pour la Fête-eau-Lac et au loto. Sans vous, ces manifestations ne seraient pas possibles et nos finances au plus mal. Je remercie tous les membres du comité qui m'aide grandement dans l'organisation et dans le bon fonctionnement de cette société. D'autres sociétés membres de la FSPALN sont au plus mal, pas seulement par manque de membres mais surtout par le trop faible investissement général. Il est indispensable que chacun dans la mesure de ses moyens, prenne certaines tâches et qu'un roulement s'effectue au sein du comité. Sans quoi, il y a un essoufflement, des démissions et une surcharge de travail pour ceux qui restent. Ce qui peut conduire à une dissolution tout simplement. Nous à l'écaille, n'en sommes pas là mais je ne peux qu'encourager, surtout les nouveaux membres à s'investir pour la société.

2024 se fera sans la Fête-eau-Lac et donc sans l'apport de la recette habituelle. Les membres de l'écaille seront par contre moins sollicités cette année. J'espère pouvoir compter sur vous tous en 2025 pour cette fête. Merci déjà à ceux d'entre vous qui dès cet automne mettent déjà quelques Kilos de filets de brochet au congélateur en vue de la prochaine édition. En 2026 l'écaille fêtera ses 75 ans. Le comité prévoit un voyage pêche pour tous ceux qui le désirent. Nous vous préparons plusieurs projets qui vous seront présentés l'an prochain pour votation. Les inscriptions vous parviendront fin 2025-début 2026 suivant la destination choisie et la période préférentielle. La cagnotte sera divisée entre les membres participants. Le solde étant à votre charge. Afin de demander des offres de voyages à des agences spécialisées, notre secrétaire va prochainement vous envoyer un questionnaire sur votre intention de participer ou non.

Encore merci à toutes et tous pour votre soutien et votre camaraderie à l'écaille. »

Q : Demande de Jérôme BLANCO concernant la durée du voyage,

R : 1 semaine prévue.

5. Rapport du caissier

« Demander le rapport »

Explication du caissier M. Charles KULL des comptes 2023. Avec les amortissements de la cabane et du fond de rénovation.

Annonce de démission du poste de caissier, le caissier est applaudi pour son travail.

Q : M. Raphaël CHARRIÈRE demande de revoir le tableau, car une erreur s'est glissée entre les charges et les bénéfices. **R** : les chiffres ont été inversés, il y a bien un bénéfice net de CHF

6. Rapport des vérificateurs (trice)- élection des vérificateurs

Rapport de l'organe de contrôle aux comptes lu par M. Jean-Pierre Huck et Jean-Claude Givel

« A l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 2024 de la Société des Pêcheurs amateurs de L'ÉCAILLE

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers amis,

En notre qualité de vérificateurs aux comptes et en exécution du mandat qui nous a été confié, les soussignés se sont réunis le 15 février à l'Écaille, pour procéder avec le caissier et le président, à l'examen des comptes annuels de la société pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2023.

Un contrôle minutieux sous forme de pointage nous a permis de constater :

- Que les pièces comptables (237 écritures) recettes, dépenses sont conformes aux livres.*
- Que les soldes au bilan, caisse, banque, ccp, sont exacts.*
- Que le bénéfice de l'exercice se monte à Frs.*

Nous concluons en remerciant le caissier, Monsieur Charles Kull ainsi que tout le Comité pour la bonne gestion de nos finances et leur dévouement à notre société.

Sur la base de nos vérifications, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes de l'exercice 2024 tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité. »

Remerciements du président pour le rapport et vote pour approuver les comptes :

Vote à main levée

Accepté : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Jean-Pierre Huck a terminé son mandat. Jean-Claude Givel devient premier vérificateur, Gérard Wisard second.

Demande du Président pour un nouveau vérificateur remplaçant.

Mme Hugette TERRETAZ se propose et est acceptée, le président la remercie.

7. Cotisations

Nos cotisations sont restées inchangées à 50.- depuis bien longtemps. Au moins depuis 2007 date à laquelle je suis entré à l'écaille. La FSP va augmenter ses cotisations de 10.- à 13.- en 2025 et par ricochet certainement aussi la FSPALN de 15 à 18 ou 20.-. La FSPALN reverse 10.- des 15.- quel reçoit à la FSP.

La FEL n'aura lieu désormais que tous les 2 ans, ce qui est pour l'écaille un manque à gagner non-négligeable. Je vous propose donc d'adapter nos cotisations à 60.- par année, soit 5.- par mois.

Q : de M. Raphaël CHARRIÈRE qui demande le manque à gagner de la fête au lac,

R : le caissier déclare que la perte va s'élever à CHF

Vote à main levée pour les nouvelles cotisations :

Accepté : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Q : de M. Raphaël CHARRIÈRE, déclare que les CHF 10.- ne vont pas combler le manque à gagner et demande si le comité s'est penché sur une solution.

R : Le caissier rassure en déclarant que les comptes sont sains et les rénovations de la cabane sont prévues dans les fonds qui s'élèvent à CHF

8. Élection du comité

Mot du Président :

Tout d'abord, je désire remercier Charles pour son engagement de 13 ans au comité. Je désire aussi remercier Kevin pour ses 6 ans de comité.

Le président ajoute également que Kévin va rester membre vu que ses plans ont changé. Vu que le comité est complet il ne reprend pas son poste.

Pas d'autre démissionnaire. Soit : Lionel vice-Président rédacteur traineur, Jacques Medina site internet réseaux sociaux et informatique, Fernand Bachmann cabane, Michel Sahli secrétaire, Jean-Jacques Bühler intendant.

Le Président propose au poste de caissier Pascal Lebreux pour rejoindre le comité.

Vote à main levée

Accepté : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

9. Élection du président

Vote à main levée

Accepté : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

10. Fête-Eau-Lac et NAVYRE

Pas de FEL cette année, elle se tiendra dorénavant tous les 2 ans. Si vous avez des idées pour dynamiser cette fête en 2025, merci de me les communiquer.

NAVYRE est une association pour sauver le lac de Neuchâtel et l'organisation de fêtes, dont la fête au lac. L'écaille fait partie de cette organisation depuis une année pour aider à l'organisation de la fête au lac.

Actuellement, cette association n'est que pour la fête au lac. Elle recherche des sponsors pour organiser cette fête. Le président demande si quelqu'un veut le remplacer dans cette association. Personne ne se propose. Le président continu.

Rappel du président sur la non-fête au lac de cette année.

Cette fête recherche à être dynamisée et le président demande si quelqu'un a des idées pour dynamiser cette dernière.

Idée WIZAR concernant le marché aux puces et le problème lié à la sécurité. Il relève que l'idée de faire un vide-greniers ce qui amènerait pas mal de monde selon lui. L'idée plaît aux gens.

Q : M. Jérôme BLANCO demande si outre la pêche au lac, il ne serait pas possible de faire d'autres weekends pour vendre de la salade de brochet ou faire une petite manifestation.

R : Le président relève le problème de la patente.

Le président relève qu'on recherche des idées pour NAVYRE.

Q : M. Patrick HIPPENMEYER suggère qu'il faut faire passer ça sur une manifestation avec le problème des pêcheurs professionnels.

Il est également relevé que lors des concours sur Estavayer-le-Lac, les gens peuvent venir chercher les brochets.

11. FSP

Le poisson de l'année est la truite marmorata. La FSP se bat continuellement pour contrer les attaques contre les milieux aquatiques à Berne. Le projet de centre suisse des poissons avance gentiment.

12. FSPALN

N'oubliez pas l'assemblée qui aura lieu à Auvernier le vendredi 3 mai et la rencontre qui se tiendra exceptionnellement à Neuchâtel dans les locaux de la SNPT mais organisé par l'ATA, le samedi 1er juin.

13. Consultative

La séance se tiendra à Grandson le 7 mai. Nos revendications et simplification du règlement déjà présentée à l'assemblée de novembre ont été envoyées.

Kevin ayant démissionné, Damien Hippenmeyer se propose comme remplaçant à la consultative.

Vote à main levée

Accepté : unanimité

Contre : 0

Abstention : 0

Le président déclare que les pêcheurs professionnels demandent d'autres mesures, dont des mailles plus petites et à entendu qu'ils avaient l'intention de demander la suppression d'autorisation de la pêche à la Corégone pour les pêcheurs amateurs.

L'info fait mouche.

Le président demande que systématiquement lorsque des problèmes sont constatés de la part des pêcheurs professionnels, notamment les filets, que des photos soit faites et une dénonciation soit faites auprès d'un garde pêche et d'en informer le président. Le Président va demander ensuite un suivi au service de la faune concernant les dénonciations.

14. Divers et propositions individuelles

Comme annoncé lors du repas d'ouverture, nos menus nous coutent entre 13 et 15 francs et était facturé à 10.- . Afin de préserver nos finances qui sont moins florissante qu'avant, la cotisation des repas sera dorénavant à prix coutant.

Les annonces mortuaires nous ont couté plus 1000.- l'année dernière, c'est ce qu'ont constaté les contrôleurs des comptes. Ce qui représente 10 ans de cotisations pour une annonce ! Je vous propose de voter pour ne plus faire paraître d'annonces mortuaires à l'avenir, sauf décision du comité pour des anciens membres importants de la société.

Q : M. Jérôme BLANCO déclare que les gens ont payé justement leur coti.

R : Il est relevé que non, au bout de 20 ans les membres ne paient plus de cotisations.

Q : Mme Huguette TERRETAZ demande que ça soit fait pour tout le monde et ne pas faire de préférence.

Vote à main levée

Accepté : majorité

Contre : 4

Abstention : 0

Q : M. DOMINICO informe que le Rottari aimerait faire une sortie pêche.

M. DOMINICO explique le projet et demande si des gens seraient disposés de faire une sortie perches avec des membres du Rottari. Le but est de faire connaître la société et d'attirer du monde. M. DOMINICO pense qu'il y aurait 15 personnes et qu'il y aura sûrement un repas organisé à la cabane.

Le président relève qu'il serait intéressant de faire connaître la pêche aux autres personnes. Les personnes intéressées pour participer à ça doivent s'annoncer auprès de M. DOMINICO. Une feuille va également être mise à la cabane.

Le matériel devra être fourni aux personnes présentes.

Le président déclare également qu'une deuxième feuille sera disponible pour s'inscrire à la rencontre amitié de Neuchâtel, afin de pouvoir s'organiser, notamment pour le transport.

Le président explique le principe de la journée aux nouveaux membres.

Q : M. CHARRIÈRE rencontre des problèmes avec les mails de l'écaille qui passent dans les courriers indésirables.

R : Il est expliqué qu'il faut simplement noter l'adresse comme adresse standard.

Q : Mme TERRETAZ déclare que ça lui fait plaisir de voir des nouveaux membres, mais surtout des jeunes membres

Pas d'autres remarques. Fin de l'assemblée à 21:07

Yverdon-les-Bains, le 4 janvier 2024